

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 65/14/SPCG accordant à M. Hassan Guire Farah la concession définitive d'une parcelle de terrain sise à Djibouti, quartier 2 (T.F. n° 601) .

n° 65/14/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/03/1965

Date de publication
8 février 1965

Date du numéro
1 mars 1965

TEXTE INTÉGRAL

Il est fait concession définitive à M. Hassan Guire Farah, surveillant au C.F.E., demeurant à Djibouti, d'une parcelle de terrain, sise à Djibouti, quartier 2, avenue 13, et immatriculée au Livre foncier sous le n° 601.